

ARCH-P8109

Titulaires :

Irene Lund

Anne-Sophie Daout

Contenu :

Le cours vise à former l'étudiant à aller au-delà des synthèses et des textes publiés en se positionnant de manière critique vis-à-vis de ceux-ci tout en les confrontant aux données d'archives. Il vise à familiariser l'étudiant avec les principaux lieux de conservation d'archives et aux méthodes de recherches adaptées.

Le module se compose de :

- Cours théoriques sur les archives et bibliothèques et leurs outils de recherche.
- Cours théoriques en rapport avec l'énoncé.
- Visites in situ de centre d'archives
- Séances de séminaire de travail
- Un travail de recherche personnel et original.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

- Apprentissage des enjeux liés aux archives de l'architecture : de la production à la valorisation en passant par la conservation.
- Apprentissage de la recherche en archives et de la valorisation des données récoltées.
- Apprentissage de l'autonomie dans le but de mener une recherche personnelle et originale.
- Apprentissage de la lecture critique de documents d'archives.
- Approfondissement de la lecture architecturale des documents graphiques.
- Approfondissement de l'exposé oral des données architecturales.
- Apprentissage de la rédaction d'un travail scientifique.

Connaissances et compétences pré-requises

Capacité à lire un document écrit et dessiné.

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Exposés thoriqes, visites de centres d'archives (in situ et/ou virtuelles), séminaires (lectures, échanges et critiques des données).

Contribution au profil d'enseignement

Apprentissage de l'importance des sources primaires dans la recherche d'information relative à l'architecture et à l'espace urbain qui constitue notre environnement direct.

Voir également les objectifs.

ARCH-P8109

Références, bibliographie et lectures recommandées

Transmis aux cours

Autres renseignements

Contacts :

Irene.lund@ulb.be

Anne-sophie.daout@ulb.be

Evaluation

Méthode(s) d'évaluation

Travail écrit personnel à remettre et à présenter oralement à l'examen.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

La note comprend d'une part le travail final remis et présenté à l'examen et d'autre part la participation active aux visites et remises intermédiaires.